

## Le programme de la journée

- 9 h 00** Accueil
- 9 h 15** Introduction par le secrétaire régional,  
Roger-Pierre LEMOUZY
- 9 h 45** Démarrage des ateliers
- 12 h 15 Déjeuner pris sur place en commun (participation)*
- 13 h 45** Synthèse et restitution des ateliers
- 15 h 30** Débat
- 16 h 00** Conclusion :  
**Paul DESAIGUES**, conseiller confédéral  
formation professionnelle  
**Jacqueline DONEDDU**, conseillère confédérale  
insertion et emploi (en attente de confirmation)
- 17 h 00** Clôture

Pour assurer le succès de cette journée d'étude, la mobilisation de toutes nos structures, géographiques et professionnelles, potentiellement intéressées doit être assurée. Pour permettre au maximum de camarades de participer à la journée du 13 juin, le comité a décidé d'en faire une journée de formation syndicale. Aussi convient-il d'en faire la demande (de formation syndicale) auprès de l'employeur **un mois à l'avance**. Pour ce faire le courrier d'accompagnement fait office de convocation ; toutefois si nécessaire, le comité régional vous délivrera une convocation personnalisée sur demande par fax ou courriel.



# Marché du travail, Service Public de l'Emploi, Assurance chômage, Formation Professionnelle quel avenir ?

**Journée d'étude (formation syndicale)**

**le vendredi 13 juin 2008**

**à la Bourse du Travail,  
salle Jean-JAURES**

# Quelle stratégie syndicale pour demain et aujourd'hui face aux attaques réactionnaires tous azimuts contre les salariés en activité ou privés d'emploi et dont le cadre s'est auto-baptisé cyniquement "réforme" ?

**L**e Service de Public de l'Emploi est remis en question aujourd'hui par les "réformes" imposées par le gouvernement actuel et ses alliés objectifs, les organisations patronales :

La fusion ANPE/Assedic et la branche orientation de l'AFPA. A terme, une mise sous tutelle patronale du projet des personnes, une mise au travail "forcé" sur les "métiers dits en tension", une marchandisation des services à rendre aux privés d'emploi, le tout financé par les cotisations des salariés. Il s'agit ni plus ni moins de la fin du Service Public, de "l'activation" forcée des dépenses "passives" de l'assurance chômage, au détriment des salariés.

La modernisation du marché du travail que la CGT n'a pas signé, fait l'objet d'un accord dit paritaire. Cela veut dire entre autre la fin programmée du CDI, le prolongement des périodes d'essai pour des postes non qualifiés à un, voire trois mois, la poursuite du démantèlement des acquis des conventions collectives...

Le renouvellement de la convention d'assurance chômage en cours : il est prévu une diminution sensible de la durée d'indemnisation pour les privés d'emploi, elle donne le cadre (et le ton) du futur "opérateur de l'emploi" après fusion ANPE/Assedic et de l'intervention des opérateurs privés, qui consacrera la privatisation et la marchandisation des services auprès des privés d'emploi. La réforme de la Formation Professionnelle dont un premier rapport donne les orientations : diminution sensible du nombre des OPCA (Organismes Paritaires de Collecte de l'Alternance), centralisation accrue des décisions au niveau national, recentrage et priorités des financements sur les "besoins" du marché et des entreprises dont en priorité les métiers dits en "tension", priorité accentuée au CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) au détriment des certifications diplômantes reconnues nationalement par les ministères...

Face à ces réformes en cours ou en projet, la CGT doit réagir autrement que dans le coup par coup selon le rythme et les contenus imposés par le gouvernement et le patronat. Cela signifie que nous devons construire puis ajuster en permanence notre stratégie sur les grands enjeux qui sont ceux des salariés dans le champ de l'emploi et de la formation.

Plus concrètement, comment la CGT peut-elle revendiquer un cadre sécurisé en matière d'emploi et de formation, avec un système d'indemnisation juste et adapté à la reconversion des salariés dans cette nouvelle donne ? comment ses représentants en région ou ailleurs, peuvent-ils porter les revendications des salariés là où il siègent ? comment mobiliser les forces militantes pour peser

partout et là où c'est possible, infléchir la tendance actuelle imposée ?... Pour cela il faut construire ensemble à différents niveaux des réponses adaptées : avec les syndicats directement concernés dans un premier temps et les représentants de la CGT mandatés par le Comité Régional, plus largement avec l'ensemble des syndiqués de la Région directement concernés.

*Le Comité Régional se mobilise pour construire cette stratégie. Dans un premier temps il s'agit de donner le cap en région et de mettre en place les moyens humains et organisationnels nécessaires à une telle construction. Un groupe de réflexion sur l'emploi et la formation a vu le jour progressivement depuis le début de l'année. Son lancement officiel (sa première réunion) a eu lieu le 29 avril Il regroupe les mandatés sur la Région (AGEFOS, OPCALIA, COPIRE FONGECIF, administrateurs et commissaires commissions paritaires Assedic, responsables de comités de Privés d'Emploi et Précaires, responsables régionaux de l'URSEN, CGT ANPE, CGT Assedic, CGT AFPA, conseillers du CESR...).*

*Le groupe Emploi Formation a validé le projet d'une journée d'étude Emploi Formation pour élargir le débat aux syndiqués intéressés par ces questions (d'emploi et de formation). Ceci afin de préparer localement les mobilisations ; la première étape étant la définition d'un discours commun sur les questions essentielles, quelque soient les instances où on se situe au nom de la CGT. Cette journée d'étude entre dans le cadre d'une journée de formation syndicale. Trois axes de réflexion stratégique dans un premier temps ont été définis en fonction des projets de "réformes" en cours et encore d'actualité, mais aussi en fonction des enjeux des acteurs syndicaux sur le plus long terme. Ces trois axes constituent l'ordre du jour de la journée :*

- Organisation des comités de Privés d'Emploi et Précaires et construction d'une coordination avec l'interpro en Région
- Fusion ANPE/Assedic/service orientation de l'AFPA, avec la défense du Service Public comme outil incontournable de régulation du marché de l'emploi et d'aide aux Privés d'Emploi.
- Formation Professionnelle pour les salariés (en activité, précaires et privés d'emploi) : réforme et dérives des gestionnaires des fonds, de l'Etat...

*Ces trois axes ou thèmes seront traités sous forme d'ateliers le matin.*

